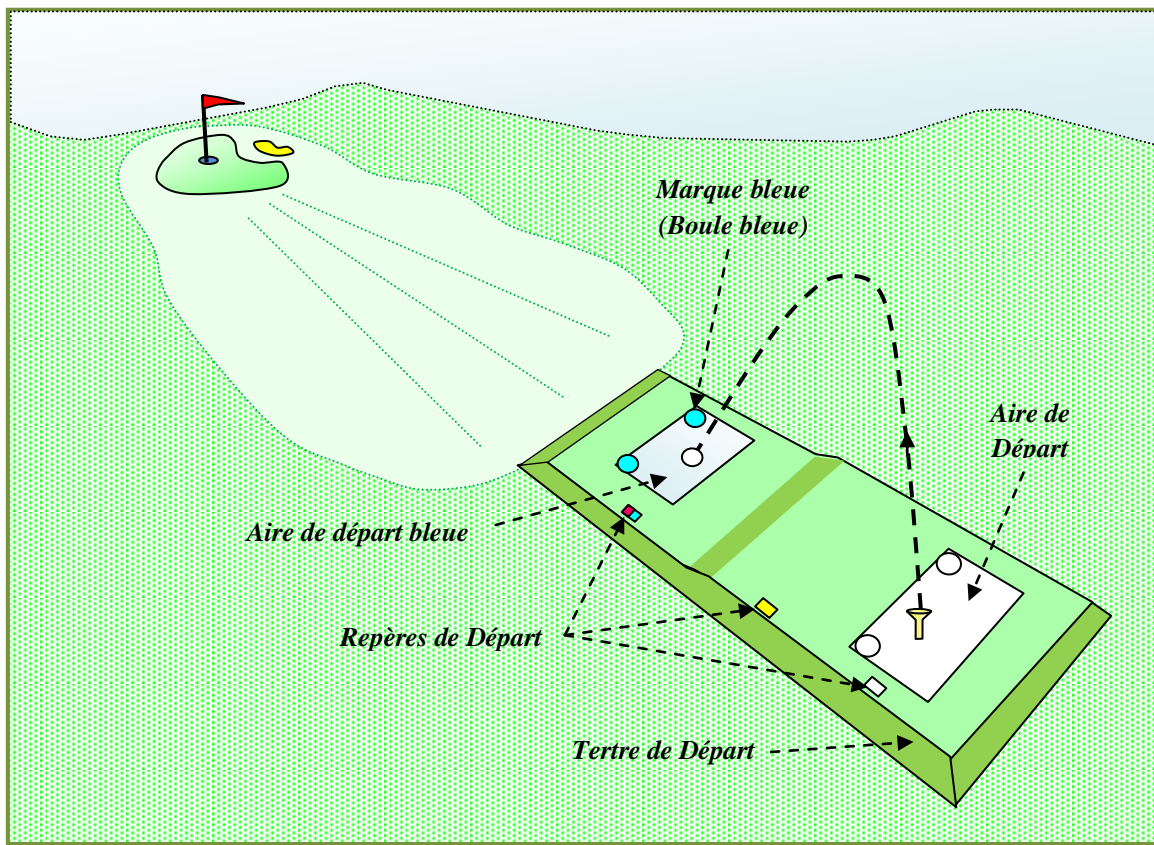


2 - TERTRE DE DEPART



Commentaires :

- L'Aire de départ est généralement située sur une partie du terrain légèrement surélevée, appelée "tertre de départ".
- L'emplacement et les dimensions de chaque Aire de départ sont définis par le Comité en charge de la compétition, pour chaque tour de celle-ci.
- En principe l'Aire de départ d'un trou est orientée de telle sorte que l'axe de jeu de ce trou soit perpendiculaire à la ligne des marques (boules) de départ.
- Lorsqu'une épreuve concerne plusieurs catégories de joueurs ne jouant pas la même distance (Départ reculé Messieurs, Départ avancé Messieurs, Départ reculé Dames, Départ avancé Dames), chacune de ces catégories a sa propre Aire de départ pour chaque trou, repérée par des marques de couleurs différentes (blanche, jaune, bleue et rouge par exemple). Les Aires de départ qui ne concernent pas une catégorie de joueurs, sont considérées pour ceux-ci comme étant de zones tondues ras du Parcours.
- Sur le schéma ci-dessus, un joueur venant de jouer depuis son Aire de départ blanche a vu sa balle venir reposer sur l'Aire de départ bleue. La balle de ce joueur ne repose pas sur une Aire de départ mais sur une zone tonduée ras du Parcours et les marques (boules) bleues sont pour lui des Obstructions amovibles.